

## RÈGLEMENT POUR LES CATÉGORIES JEUNES Saison 2019/2020

Les règles éditées par la F.F.B.B. sont évidemment celles à utiliser pour les jeunes ; vous trouverez cependant ci-dessous les précisions nécessaires pour nos rencontres de jeunes féminines & masculins.

### I. U18M

### II. U18F, U17M, U15 & U13

### III. U11

### IV. U9

### V. MATERIEL U7

## VI. RÈGLES COMMUNES AUX CATÉGORIES JEUNES

### I. U18M

Une poule de 7 équipes en rencontres aller retour.

L'équipe terminant première est directement qualifiée pour les 1/2 finales.

- Quarts de finale en aller retour 2-7, 3-6 et 4-5 avec match aller chez le moins bien classé avec arbitrage club
- Demi-finales aller/retour avec match aller chez le moins bien classé et arbitrage désigné
- Pour les quarts et demi-finales : en cas d'égalité en fin de temps réglementaire pas de prolongation, si lors du match retour les deux équipes sont à égalité sur l'ensemble des deux rencontres (ex +7 à l'aller et -7 au retour) autant de prolongations que nécessaire pour départager les deux équipes.
- Finale sur terrain désigné

Compétition réservée aux U18, U17 et U16. **Interdiction** de participation aux U15M surclassés.

Les joueurs faisant partie des brûlés d'une équipe U17 ligue, U18 France ou seniors (tous niveaux de championnat) ne peuvent participer à cette compétition.

Règle de restriction de participation aux phases finales identiques aux autres catégories jeunes.

Pas de brûlés pour passer d'une équipe U18 à une équipe U17 en département pour les joueurs U17 et U16.

Les rencontres seront programmées le dimanche à 13h mais des demandes de dérogations pourront être faites pour reprogrammation le samedi même après 18h.

### II. U18F, U17M, U15 & U13

#### A) Première Phase (septembre à décembre).

##### 1) Championnat Pré-Ligue :

Il est organisé entre les équipes respectant les conditions d'engagements et désirant disputer en janvier le championnat R2.

**L'engagement en championnat pré-ligue implique aux équipes de se conformer en tous points aux règlements sportifs de la ligue : règles de participation, statut de l'entraîneur, consignes de jeu, etc...**

Le fait de disputer la phase Pré-ligue ne qualifie pas systématiquement les équipes restantes en championnat D1.

Les équipes inscrites en Pré-ligue et refusant la montée en ligue ne pourront pas jouer les phases finales du championnat dans lequel la commission sportive les qualifiera.

##### 2) Pré-Championnat :

Il est organisé entre les équipes volontaires de bon niveau, un pré-championnat dont la forme, poule(s) de 6 avec rencontres aller et retour ou poules de 4 avec Aller/Retour, ou poules de 7, 8 ou 9 avec rencontres aller seulement) dépend du nombre d'engagés.

Ces équipes, comme celles de Pré-ligue ont vocation particulière à participer aux championnats D1 ou D2 en 2ème phase, (sauf résultats sportifs insuffisants et problèmes de places).

Les équipes inscrites en Pré-Championnat et refusant la D1 ne pourront pas jouer les phases finales.

##### 3) Brassage :

Poules de 6, rencontres aller et retour. Les équipes ont vocation à participer aux championnats D1, D2 et D3.

Le nombre d'équipes par poule pourra être modifié selon le nombre d'équipes engagées.

#### B) Deuxième phase (janvier à avril).

Organisée sur 3 niveaux : D1, D2 et D3 (selon le nombre d'équipes)

#### C) Troisième phase (avril et mai): phases finales

##### 1) D1 et D2 :

- Quarts de finale croisés chez le mieux classé et sur 1 match

- Demi-finales sur terrain désigné

- Finale sur terrain désigné

##### 2) D3 :

Phases Finales: des précisions seront apportées lors de la connaissance du nombre d'équipes engagées.

### Règles de participation de U13 à U18:

Un joueur de la catégorie U18, U17M et U15 ne peut participer qu'à DEUX RENCONTRES au maximum sur trois jours consécutifs même s'il est surclassé (à l'exception des tournois pour autant que le temps de jeu soit réduit). Pour les U15, les 2 rencontres seront obligatoirement dans leur catégorie d'âge.

Un joueur de la catégorie U13 ne peut participer qu'à UNE SEULE RENCONTRE sur trois jours consécutifs même s'il est surclassé (à l'exception des tournois pour autant que le temps de jeu soit réduit).

### Participation aux phases finales :

→ Pour les joueurs évoluant en département, application de la règle des « 7 majeurs » et des équipes personnalisées (si besoin).

→ Pour les joueurs évoluant en Ligue (niveau 1 ou 2) ou championnat de France, ne pourront participer aux phases finales que les joueurs ayant participé, en dernière phase, au minimum, à la moitié des matchs de l'équipe concernée qualifiée.

## III. U11

### A) Première Phase (septembre à novembre).

Toutes les équipes disputent un premier brassage selon le niveau d'engagement.

Poules de 6 avec rencontres « aller » seulement.

Le nombre d'équipes par poule pourra être modifié selon le nombre d'équipes engagées.

### B) Deuxième phase (novembre à février)

Selon les engagements précédents, les équipes seront réparties dans 3 différents niveaux A, B et C. A l'issue de cette phase, les équipes seront qualifiées pour les championnats D1, D2 et D3

### C) Troisième phase (février à avril)

Toutes les équipes sont réparties en poule de 4 avec rencontres aller/retour dans les championnats D1, D2 et D3.

**NB : La commission sportive se réserve le droit de réajuster les niveaux durant toutes les phases de brassage afin de remettre des équipes au niveau leur correspondant.**

### D) Quatrième phase (avril et mai): phases finales.

#### 1) Championnat Départemental : (D1 et D2).

Titre :

→ Quarts de finale croisés chez le mieux classé et sur 1 match

→ Demi-finales sur terrain désigné

→ Finale sur terrain désigné

#### 2) D3 ::

Des précisions seront apportées lors de la connaissance du nombre d'équipes engagées.

### Participation aux phases finales :

Pour les joueurs évoluant en Ligue (niveau 1 ou 2) surclassés en U13, ne pourront participer aux phases finales que les joueurs ayant participé, au minimum, à la moitié des matchs des 2 dernières phases de l'équipe concernée qualifiée

Pour les joueurs évoluant en département, application de la règle des « 7 brûlés » et des équipes personnalisées (si besoin).

## RÈGLE DE PARTICIPATION ET ORGANISATION MATÉRIELLE :

Les équipes mixtes sont autorisées seulement dans la catégorie U11. Elles évolueront en catégorie masculine.

### Pour toutes les compétitions :

- Victoire = 2 points, défaite = 1 point, pénalité pour forfait ou pénalisation sportive = 0 point
- Si moins de 7 joueurs, la rencontre se déroule mais est perdue par pénalité = 0 point.

- Obligation aux entraîneurs d'indiquer les entrées en jeu des 4 périodes sur la feuille de marque.

• Chaque joueur inscrit sur la feuille de marque doit jouer au moins un quart - temps entier avant la 4<sup>ème</sup> période et au plus trois quarts-temps au total de la rencontre.

- Les remplacements sont autorisés sur blessure ou 5 fautes personnelles ou pendant les temps-morts de la 4<sup>ème</sup> période.
- Au cours de ces temps-morts le nombre de joueurs concernés par le changement est libre, et doivent être notés sur la feuille de match.
- La prolongation de 3 mn est la continuité du 4<sup>ème</sup> quart-temps, à savoir que les 5 joueurs présents à la fin du 4<sup>ème</sup> quart-temps débute la prolongation. Les changements ne peuvent se faire que sur temps mort (un par équipe). Si à l'issue de la prolongation, le score est de parité, on démarre une nouvelle prolongation et la première équipe qui marque (LF ou panier) gagne.

#### Trois secondes défensives :

Après un premier avertissement (pour l'ensemble de l'équipe et sans réparation), tout joueur défenseur restant plus de trois secondes dans la zone restrictive commettra une violation dite "3 secondes défensives". L'arbitre signale la violation en levant la main ouverte, sans siffler, laisse l'action se terminer :

- Si panier réussi ou faute personnelle : suite comme le précise le règlement FFBB.

- Si panier manqué, ou balle volée par la défense : l'arbitre siffle "violation défensive" (l'explique rapidement aux joueurs), et donne une remise en jeu à l'équipe attaquante derrière la ligne de touche, en prolongement de la ligne de lancer-franc, en zone avant, et à l'opposé de la table de marque.

\* Il est bien entendu que cette règle, doit être appliquée avec un esprit pédagogique, et ne doit pas être un nouveau moyen d'assurer la victoire. Il en va de la responsabilité morale des éducateurs...

\* Cette mesure doit permettre d'essayer de lutter contre les défenses "type zone".

## **IV. U9**

Pour les U9 mise en place à partir de décembre de rencontres aller/retour si possible et sans phase finale. Les rencontres peuvent se jouer le samedi matin, après midi ou même mercredi.

Celles-ci sont prévues afin de préparer nos petits à rejoindre le « championnat » U11.

### **REGLEMENT :**

Tous les joueurs doivent être licenciés !

Ces rencontres sont strictement réservées aux U9 et U8, **interdiction aux U10 et aux U7 de participer à ces rencontres**

L'engagement à ces rencontres implique une rigueur et un respect du calendrier. Les clubs doivent recevoir mais aussi se déplacer : le but étant toujours que les enfants jouent.

#### **TOUS LES MATCHS DOIVENT ETRE JOUES**

**Matériels :** Ballons B 5 ; Terrain aux dimensions officielles ; Panneaux : hauteur des cercles 2.60 m ; Ligne des lancers tracée à 4 m (U11)

**Rencontres** en 4 c 4 afin de favoriser les espaces et donc de donner la possibilité aux joueurs de s'exprimer davantage.

**Résultats :** pas d'affichage de scores / pas de classement / aucun résultat à saisir sur FBI

**Feuilles de marque :** remplies et envoyées au Comité pour vérification.

Dans ces rencontres, la victoire n'étant pas la priorité, un score nul est valable

**Changement :** au coup de sifflet, possibilité d'effectuer des changements dans toutes les périodes.

#### **TOUS LES JOUEURS DOIVENT ENTRER EN JEU**

**Temps mort :** 1 temps mort par quart temps et par équipe

**Nombre minimum** de joueurs pour une équipe : 6

**Temps de jeu :**

- 4 périodes de 5mn
- Ou 6 périodes de 4 mn
- Ou 5 périodes de 4 mn

**Chaque période peut être séparée par des pauses (2mn)**

**Mi-temps (ou pas) de 10 mn**

Dans l'intérêt des enfants, tous les fonctionnements peuvent être envisagés à condition que les entraîneurs se mettent d'accord au début du match

**Les entraîneurs doivent avoir un état d'esprit éducatif.** Ainsi nous vous demandons de vous entendre sur la formule de ces rencontres : choix du temps de jeu, choix des oppositions (ex : les + dégourdis dans 1 ¼ temps, les garçons, les filles.)

## **V. MATERIEL U7**

**Ballons :** B3 / B5 / ballons souples

**Paniers :** hauteur réglable en fonction de la taille et de la force des enfants (de 1m60 à 2m60)

**Aire de jeu** limitée : ½ terrain, ou espace délimité par des lignes  
Pas de règles spécifiques U7. Adaptabilité à l'enfant et ses capacités.

## **VI. RÈGLES COMMUNES AUX CATÉGORIES JEUNES**

:

- ❖ Application des règles FFBB.
- ❖ Règles du brûlage

Équipes de niveaux différents, les équipes de niveau supérieur fournissent une liste de 7 joueurs, ne pouvant participer aux rencontres du niveau inférieur et **ce avant la première journée.**

Équipes évoluant au même niveau : chaque équipe est personnalisée, **liste à envoyer au Comité avant la première journée.**

**En cas de non transmission de la liste des brûlés ou des équipes personnalisées avant le début des championnats, le groupement sportif aura ses rencontres perdues par pénalité pour toutes les rencontres des équipes évoluant en département disputées avant la réception de la liste par la commission sportive.**

Un joueur non brûlé ayant participé à au moins une rencontre en équipe I ne peut jouer en équipe III ni en équipe IV. Un joueur ayant participé à une rencontre en équipe II ne peut jouer en équipe IV.

Ce point de règlement ne s'applique que lorsque toutes les équipes concernées jouent à des niveaux différents.

- ❖ Règles techniques

Des « réserves » pourront être déposées auprès de la Commission Technique qui jugera des stratégies employées. Si elles étaient confirmées, les équipes contrevenantes à ce règlement, pourront être exclues des phases finales.

- ❖ Composition des poules

Les poules sont établies en première phase en fonction du niveau de l'équipe déclaré sur le formulaire d'engagement. Pour les phases suivantes elles sont établies en fonction du classement des poules de la phase précédente. Pour les championnats composés de plusieurs poules, la Commission Sportive se réserve le droit de modifier cet ordonnancement pour des cas exceptionnels. En cas de défection, il peut être fait appel aux clubs les mieux classés de la phase précédente dans la catégorie inférieure.

### **ARBITRAGE :**

Brassage, Championnat D1, D2 et D3, l'arbitre doit être un partenaire de jeu. L'esprit sportif doit toujours être présent dans l'arbitrage chez les jeunes.

En initiation :

- le code de jeu doit être interprété largement, notamment les règles du « marcher » et des « 3 secondes », les fautes personnelles qui sont le plus souvent des maladresses que des tricheries ou des contacts volontaires.

- Chaque décision doit être expliquée rapidement au joueur. Même si cela prend un peu de temps, cela permettra au joueur de ne pas recommencer d'où un gain ultérieur de temps.

- Dans tous les cas, l'arbitrage doit être adapté au niveau de jeu constaté.

L'arbitre doit être un éducateur : il fait partie intégrante de la formation du joueur. Le joueur doit éprouver du plaisir à jouer et pouvoir s'exprimer dans le jeu suivant son niveau de pratique sans négliger les règles essentielles. Il ne doit pas être paralysé par les interdits et une application trop stricte du règlement.

L'arbitre est un ami, non un censeur. Il est nécessaire au bon déroulement de la compétition. **Adaptation –Explication - Education – Formation**, sont les mots clés de l'arbitrage chez les jeunes.

**HORS CHAMPIONNAT :**

Des équipes peuvent être engagées dans toutes les catégories en Hors Championnat sous réserve de validation par la commission sportive. **Tous les résultats face à ces équipes seront annulés en fin de chaque phase. Pour les rencontres qui ne se seront pas jouées, la règle des forfaits sera appliquée (pénalités financières).**

Des équipes peuvent s'engager en cours de saison dans toutes les catégories.

Uniquement dans les catégories **U11** les équipes engagées en seconde phase pourront participer aux phases finales.

**RECOMMANDATION AUX CORRESPONDANTS DE CLUBS :**

Il est important de donner ce règlement à tous vos entraîneurs de jeunes, par équipes **des U7 à U20**.

**FORMATION DES RESPONSABLES TECHNIQUES, MISE A JOUR DES CONNAISSANCES.**

Tous les responsables techniques d'équipes de club doivent essayer de suivre les filières départementales de formation "cadres techniques club" : animateur mini-basket, animateur club, ou initiateur ou doivent essayer de suivre la filière régionale de formation CQPTSRBB

Pour l'ensemble des techniciens, le suivi d'un stage départemental, régional ou national et/ou le suivi des soirées d'information technique départementale durant la saison sportive, constitue un minimum de sérieux pour les compétences d'éducateur.

**La Commission Technique** départementale est à votre disposition pour vous apporter son aide.

**La Commission Sportive** départementale se réserve le droit de modifier ce règlement.